



PAROISSE DE GRANDSON  
GIEZ ORGES LES TUILERIES

*ASSEMBLÉE PAROISSIALE*

P.a. M. René PERDRIX, Président -1429 GIEZ

**CONVOCAATION DE L'ASSEMBLÉE PAROISSIALE**

Conformément à l'art. 17 du règlement ecclésiastique de l'EERV du 02 décembre 2011, et comme annoncé au préalable dans la table des cultes,

**l'assemblée paroissiale de la paroisse de Grandson  
est convoquée le dimanche 20 mars 2022 à 11h00,  
à l'église de Grandson, après le culte de 10h00**

Ordre du jour :

1. Accueil et lecture des principes constitutifs
2. Adoption de PV AP du 21.11.2021. *Il est à disposition sur le site de la paroisse (<https://www.eerv.ch/region/nord-vaudois/grandson/accueil>) ainsi qu'à l'entrée du temple de Grandson*
3. Comptes 2021: présentation, rapport de la commission de gestion et adoption
4. Rapport activités paroissiales: présentation, rapport de la commission de gestion et adoption
5. Information du conseil régional
6. Information sur la vie paroissiale
7. Conseil de paroisse : démission et recherche de nouveaux membres (4)
8. Divers et propositions individuelles

Ainsi donné à Grandson, Giez, Orges et les Tuileries pour affichage, le 28 février 2022.

AU NOM DU BUREAU

R. Perdrix, président